

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Conseil municipal

Le marché du terroir passe aux horaires d'hiver



Les maires du secteur autour du président de la CCAM, Arnaud Spet, pour le lancement du premier marché de Kédange. Photo RL

L'organisation du marché local de produits du terroir s'est invitée comme l'un des points essentiels du dernier conseil municipal de l'année 2020, à Kédange-sur-Canner.

Les élus ont décidé d'instaurer un horaire d'hiver du marché du terroir, du 1^{er} novembre au 31 mars avec une ouverture de 15 h 30 à 17 h 30, un horaire d'été du 1^{er} avril au 31 octobre de 16 h à 19 h. Le conseil municipal a fixé à compter du 1^{er} janvier 2021, la redevance d'occupation du domaine public à 10 € pour un emplacement simple, à 15 € pour un emplacement avec alimentation électrique. Ce marché lancé par la CCAM qui a pris un excellent départ à Kédange et se tient tous les mercredis sur la place de la mairie.

• Écoles

Le conseil municipal a opté pour la reconduction pour 3 ans de l'organisation de la semaine sur 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h à compter de la rentrée de septembre 2021.

Il a approuvé la participation des communes de Klang et de Veckring aux charges de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

• **Protection juridique**

Si le conseil municipal s'est opposé au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale à la CCAM, il a par contre accordé au maire, Jean Kieffer, la protection juridique fonctionnelle pour obtenir réparation des outrages, insultes, et menaces de mort dont il a fait l'objet. Toujours au niveau de la sécurité Franck Corplet, adjoint au maire, a été désigné en qualité de correspondant Défense pour la Préfecture.

• **Personnel communal**

Le conseil a décidé une participation pour la protection sociale complémentaire de ses agents, sous réserve de la souscription par l'agent d'un contrat auprès d'une mutuelle labellisée. Il a autorisé le recrutement de vacataires pour des besoins occasionnels du périscolaire.